

Nouvelles recherches sur le discours rapporté: vers une théorie de la circulation discursive?

Laurence ROSIER

Université libre de Bruxelles (Belgique)

lrosier@ulb.ac.be

On the basis of the traditional forms of the reported speech, we try to work out a theory of discursive circulation who articulates social praxis, transmission resources and material circulation of the speeches. We successively review linguistic markers of *surmarquage* of the chain of enunciators, discursive configurations which aim erasing this chain and at even describing the statement by its circulation and, finally, a practical case, the circulation of a gossip, going from media confidence to sociological testimony.

Il a toujours été permis, il le sera toujours, de mettre en circulation un vocable marqué au coin du moment (Horace, *Epîtres*, cité par Marie-Anne Paveau, 2000: 19).

Si les discours se répètent, c'est qu'ils sont répétés (Courtine et Marandin, 1981: 29).

1. Introduction

Depuis notre livre de 1999 (Rosier, 1999), nous avons progressivement élargi notre champ d'études du discours rapporté, d'une approche philologique et linguistique vers une approche discursive attentive aux rapports entre genres de discours et formes de discours rapporté. Cette piste n'avait véritablement été défrichée que dans les années 90, bénéficiant des acquis de la linguistique textuelle et d'une analyse du discours aux confins de la sociologie, la littérature et la linguistique. Dans cette perspective, c'est sans doute le champ du discours médiatique qui a été le plus labouré. Nous avons montré ailleurs (Rosier, 2002a, 2002b) que pratiquer la *citation* dans la presse ou dans le discours scientifique n'était pas du même ordre qu'intégrer du *discours direct* dans la fiction. L'appareil formel limité dont nous disposons pour mettre à distance et attribuer à autrui son dire montre d'importantes variations en fonction des genres de discours¹. Ainsi, dans notre étude parue en 2002 sur le discours de la presse, nous avons mis en avant des formes de DR caractérisant des rubriques particulières. Ainsi le *métadiscours sur la fidélité citationnelle* trouve particulièrement à s'exprimer dans des rubriques comme le courrier des lecteurs. Ainsi, les discours rapportés surmarqués (soit discours indirect mimétique, soit discours direct avec *que*) servent

¹ Nous n'entrerons pas dans ce vaste sujet, nous contentant de l'utiliser au sens où Maingueneau le définit pour parler des dispositifs de communication socio-historiquement définis.

préférentiellement à introduire des séquences où la littéralité est mise en avant: citations de l'écrit, citations officielles (produites par des instances d'énonciation officielles) et citations marquées stylistiquement ou véritables DD (personnes énonciatives). Enfin, dans la scénographie particulière des journaux dits de référence, type *Le Monde*, l'exhibition des retouches énonciatives – ces crochets et parenthèses² qui marquent les coupes et les transpositions personnelles ou temporelles – atteste de la déontologie, construit l'image de praticiens soucieux du rendu exact de l'énonciation d'autrui autant que de la leur propre. En retour, cette exhibition participe à l'effet d'objectivité implicite de ce qui n'est pas signalé comme retouché.

Un examen attentif des formes classiques du DR et de ses avatars affine à la fois le projet discursif auquel participent les formes de DR, les contraintes de littéralité auxquelles elles sont soumises, et les marques spécifiques du rapport au discours d'autrui des genres de discours. La question de l'origine énonciative et des transformations subies par la *circulation* du discours initial est clairement posée.

2. Du discours rapporté à la circulation discursive

Se profile alors, en plus de l'affinage de la typologie des formes du discours rapporté, l'idée d'une théorisation plus globale de la notion de circulation, dans un but heuristique, pour tenter de mettre sur pied une grammaire des "marqueurs" de circulation des discours rapportés.

En relisant les articles et ouvrages des premiers analystes du discours "à la française", on repère cependant une certaine méfiance à l'égard de la circulation. Ainsi, on peut lire sous la plume de Pêcheux (1981):

"Ça circule", comme on a pris l'habitude de dire, en faisant de cette circulation l'image positive de notre modernité discursive libérée, ou au contraire la fausse monnaie de langues de vent (...) N'est-il pas temps de destituer cette image doublement complaisante de la circulation, en prenant acte du fait que les circulations discursives ne sont jamais aléatoires, parce que le "n'importe quoi" n'y est jamais "n'importe quoi"? (p. 18).

Dans son acception banale, la circulation implique l'idée d'une répétition inchangée de l'énoncé, ce qui est contraire aux principes de base de l'analyse du discours, pour laquelle tout énoncé répété, même à l'identique, est foncièrement déplacé et sémantiquement autre. On peut d'ailleurs avancer que les analystes de discours se sont plutôt occupés de transmission en privilégiant les corpus d'histoire, en questionnant le rôle des institutions dans

² Vides, ou comportant des points de suspension où les termes supprimés ou modifiés, ces "sous-marins énonciatifs", comme nous les avons appelés, sont les symétriques inverses des îlots textuels.

la pérennisation des discours et en conceptualisant la mémoire (inter)discursive. Pourtant, la notion de circulation nous apparaît consubstantielle à l'analyse du discours (et on peut relire la citation de Pêcheux ci-dessus comme une invite à creuser la notion): les conditions de production, de propagation et de circulation lexicale dans les discours politiques, médiatiques, y compris télévisuels, ont du reste mobilisé l'attention des chercheurs dans des études remarquables (Tournier, Fiala, Bonnafous, Krieg, Moirand en bibliographie).

Entre communiquer et transmettre, que signifie *circuler*? Les formes que nous retenons indiquent des *conditions de circulation de discours rapporté* et non des phénomènes de circulation lexicale³ *stricto sensu*.

Au-delà du lexique et des formes classiques du DR, qu'entendons-nous alors étudier?

Nous nous concentrons sur les manifestations discursives du discours *citant*, par surmarquage ou effacement, au-delà des "sources de savoir" et des prises en charge énonciative largement étudiées (voir notamment pour une synthèse Adam, 2005), plutôt que sur le discours *cité*: c'est la raison pour laquelle ce sont la médiation, la pratique et l'objet-support du discours qui retiennent notre attention.

La récolte de ces nouveaux observables invite à travailler de concert des corpus différents: discours médiatique et ordinaire, discours de l'internet, pratiques conversationnelles, ... afin de tenter de mettre au jour des chaînes de circulation/transmission, ainsi que les représentations socio-culturelles attachées à ces transmissions, et les pratiques et techniques qui les fondent.

Ainsi la délation (*donner les noms, rapporter un fait*) est considérée socialement comme un acte lâche et abject, "même s'il existe et est parfois encouragé par l'Etat" (Nérard, 2004). Si nous prenons la figure du corbeau, elle se caractérise historiquement par une pratique épistolaire spécifique, la lettre rédigée à l'aide de lettres découpées et collées, dont la forme a évolué grâce à la technique: ainsi aujourd'hui, les fax et les emails, à l'aide d'un call center, permettent de dénoncer en toute confidentialité.

Dans ces exemples, c'est la fonction messagère du discours qui prime.

Nous cherchons donc à articuler des formes de discours à des pratiques sociales et historicisées. C'est ce qui nous a amenée du discours rapporté à des formes de discours plus "vagues" comme le potin ou la dénonciation, moins ou pas du tout grammaticalisées (ce qui ne veut pas dire qu'il n'en

3 Bien entendu ces deux approches peuvent se rencontrer puisque la circulation d'items lexicaux passe aussi par des formes de discours rapporté.

existe pas de marques formelles), plus socialisées en tout cas et qui ont davantage préoccupé les domaines de la sociologie, de l'anthropologie, de l'ethnologie, de l'ethnographie de la communication, de la psychologie sociale et de l'histoire culturelle.

C'est cette double dimension, discursive et sociale, qui nous pousse à les poser en nouveaux "observables", que nous classerons parmi les "circulèmes". Le terme *circulème*, créé sur le patron du *sème* lui-même dérivé du *phonème*, est un calque lexical des *culturèmes* du sociologue des médias Abraham Moles (1967), utilisés pour désigner les idées nouvelles qui tournent dans un circuit médiatique. Il s'inscrit dans un paradigme où l'on retrouvera les *idéologèmes* (sociocritique), les *relationèmes* (Kerbrat-Orecchioni), les *pathèmes* (Amossy), les *propagèmes* (Carine Karitini Doganis)... qui ont en commun de tenter de donner corps à des *dynamiques*, à des *vecteurs de représentations* plus ou moins actualisés sous des formes de discours, de la notion à la maxime, en passant par d'autres micro-systèmes sémiotiques.

Petite parenthèse épistémologique: dans la conceptualisation d'ensembles discursifs déjà là, la question fondamentale est toujours de tenter de pointer des manifestations visibles, discursives, sans pour autant réduire à néant la pré-discursivité des concepts comme *l'interdiscours*, *l'intertextualité*, *le préconstruit*. Ainsi en analyse du discours, si la proposition relative était une manifestation syntaxique du préconstruit, celui-ci ne se laissait pas ramener à une paraphrase ou proposition logique formalisable. A cet égard, les différents dérivés en *-èmes* que nous avons énumérés sont des points d'accroche, des révélateurs discursifs de phénomènes extralinguistiques comme l'Idéologie, les relations sociales, les effets du discours, phénomènes qui conservent une part de non-saturation discursive (on ne peut établir une équivalence totale entre une manifestation discursive et une manifestation sociale, culturelle, idéologique). C'est cette part non discursive qui avait amené les premiers analystes du discours à distinguer, en les articulant, les trois notions de *préconstruit*, *d'interdiscours* et *d'intra-discours* (Paveau, 2004, Rosier et Paveau, 2005).

Dans cette lignée, le *circulème*, comme manifestation linguistique de la fonction messagère du discours, relèverait à la fois d'un ancrage énonciatif et de locutions indiquant les conditions de production et de mise en parcours des discours. Pour l'instant, nous distinguerons:

1. Le *circulème énonciatif* désigne les énonciateurs susceptibles de faire circuler des discours. Les énonciateurs se définissent par leur positionnement légitimé et idéologique, leur place dans l'interaction et leurs postures énonciatives dans le discours. Ces énonciateurs peuvent être emblématiques et incarner un statut socio-culturel: ainsi *le voisin*, *la concierge*, *l'indiscret*, *la commère du village* sont des "passeurs" de discours (on pourrait aussi les désigner sous le terme d'"agents de

rumeur" cf. Corinne Coulet, 1996 ou, de façon plus neutre, d'"agents de circulation" Rosier, 2003): ainsi la délation est incarnée par la figure du *corbeau* ou du *traître*⁴ (celui qui répète ce qu'on lui a demandé de taire). Le circulème énonciatif pourra adopter la figure du "déclencheur" (*C'est pas moi qui l'ai dit, c'est X*), du passeur (*Je vous tiens au courant de: , je me suis laissé dire que*), du propagateur (*J'avais promis de ne pas le dire*) ou du stoppeur (*Arrêtons de faire circuler ce discours, garde ça pour toi, je serai muet comme une tombe*).

2. Le *circulème morpho-syntaxique* est un terme ou une expression qui indique les conditions de circulation des discours rapportés et donne des indications sur la nature de la relation nouée (amicale, amoureuse, indifférente, professionnelle, conflictuelle, haineuse): il peut s'agir de noms (actes de paroles *potin, ragot, commérage, calomnie...*), il peut s'agir de verbes (*répéter, redire, asséner, médire, dénoncer*), d'adverbes ou de locutions adverbiales ou de périphrases (*officieusement, officiellement, entre nous, je vais te faire une confidence...*). Ils peuvent indiquer des conditions de circulation restreintes (*en toute confidentialité, de vous à moi, entre nous, que cela reste entre nous*) ou des conditions matérielles de propagation: *bouche à oreille, circulation sous le manteau, confidences sur l'oreiller, c'est le téléphone arabe...*

A ce stade, nous en restons à des manifestations de circulation essentiellement scripturales, qui linéarisent des processus de circulation complexes, ou à des phénomènes paratextuels qui identifient, par la dénomination, un discours selon ses modes de circulation (par exemple les rubriques *potins* des magazines).

En pointant des figures comme circulème énonciatif, nous évoluons vers des pratiques socialisées et incarnées par des "types sociaux" censés représenter des valeurs parfois contradictoires (ainsi certains délateurs considèrent qu'ils informent ou révèlent un dysfonctionnement au pouvoir et ne se voient donc pas comme des traîtres).

Nous voulons par la suite creuser le sillon d'une recherche sur la circulation matérielle des discours⁵ parce que les discours se déplacent spatialement et

4 Roger Martin, dans son article "De l'indic au doulos" (revue *Autrement* en bibliographie) signale que "le mot informer comme le mot délateur est de ceux qui comptent le plus de parasyonymes. Dans les dictionnaires d'argot il n'y a guère que l'alcool, les attributs génitaux et les armes pour leur damer le pion". Et de citer: "indicateur, mouchard, mouton, espion, agent, donneur, vendu, balance".

5 Ce que Paveau (2005) nomme la technologie discursive qui recouvre "des outils linguistiques (grammaires, dictionnaires, mémentos, listes, guides de conversation, essais puristes, etc.), d'écrits et inscriptions de toutes sortes (des étiquettes de bureau aux inscriptions des monuments aux morts, en passant par les emballages alimentaires, les cartons d'invitation et

temporellement grâce à des supports matériels, corps, objets ou artefacts, eux-mêmes produits dans des contextes socio-historiques particuliers: ainsi les contraintes de circulation clandestine de certains discours et les objets-outils-pratiques comme l'encre sympathique ou la lettre-collage anonyme.

Dans la suite de cet article, nous allons examiner d'une part des marqueurs morpho-syntaxiques de récursivité du discours citant (c'est-à-dire des marques micro-linguistiques); d'autre part une configuration discursive, le potin, caractérisée par une absence de discours citant. Nous terminerons par l'examen d'un cas exemplaire de circulation médiatique, où surgit un conflit de dénomination de l'événement mis en circulation discursive.

3. Une circulation remarquée

Une articulation contrainte/formes de DR amène à raffiner notre description suivant la démultiplication des origines énonciatives. En effet la mise en abîme du discours citant n'est pas une forme banalisée mais correspond à des emplois précis liés à des genres de discours et donc à leurs contraintes spécifiques. Ainsi la citation, mise en exergue dans cet article que nous remettons pour mémoire: "Il a toujours été permis, il le sera toujours, de mettre en circulation un vocable marqué au coin du moment" (Horace, *Epîtres*, cité par Marie-Anne Paveau, 2000: 19) illustre une pratique de seconde main, puisqu'on reprend une citation qui a déjà servi. Cette pratique, certes condamnée par la philologie puriste – pour laquelle il faut toujours aller soi-même à la source – est néanmoins devenue monnaie courante en raison notamment de la prolifération des sources et des facilités d'accès (digest, internet...). Le parenthésage, la double attribution (de l'origine, à gauche, aux différents maillons successifs, à droite), la date sont les caractéristiques formelles de cette récursivité du discours d'autrui. Cette mise en abîme de la citation existe-t-elle dans d'autres corpus et donne-t-elle lieu à des formes particulières? Le double enchâssement attributif (type: *X dit que Y a dit*) est généralement inversé dans d'autres corpus où la parole s'appuie sur les dits antérieurs (minutes de procès, forums de discussion), l'origine énonciative se situant le plus à droite (*il a dit que*) et le dernier maillon énonciatif à gauche (*qu'on lui avait dit*) comme dans les exemples ci-dessous, où l'on notera un discours potinant en 3:

Ensuite, il m'a dit qu'on lui avait dit que la guerre allait atteindre la Bosnie et qu'il assisterait aux mêmes événements. Il a eu peur.
<http://www.un.org/icty/transf21/980713fe.htm>

les graffitis) et de nombreux artefacts comme les blocs-notes, les listes, les carnets d'adresse, les agendas, etc." (p. 119).

et il m'a dit qu'on lui avait dit que le film qu'il est en fait allé voir était super...
http://www.aufeminin.com/f104605_Couple1_Est_ce_un_mensonge_grave_ou_pas_.html

Le hic, c'est que j'ai pas su répondre, je me suis trouvée con surtout quand il m'a dit qu'on lui avait dit que cela n'allait pas avec mon mari. Les gens ont dû interpréter notre problème à avoir le 2ième enfant comme étant un problème de couple.
http://www.aufeminin.com/f48183_Matern4_recap_des_cadettes_du_24_nov_.html

Dans le domaine littéraire, les auteurs de la modernité ne se sont guère emparés de l'enchâssement, pourtant matériau idéal d'une mise en procès du langage, lui préférant le "floutage énonciatif" (d'Aragon dans *Front rouge* en 1932 à Sollers dans *H* en 1962).

Le néo-romancier des éditions de Minuit François Bon fait figure d'exception. Son *Calvaire des chiens* est construit, dès les premières phrases, sur l'ambiguïté énonciative, un narrateur apparaissant en tant qu'interlocuteur dans l'intervalle des propos attribués au personnage nommé Barbin, d'abord en discours direct puis en discours direct libre:

Ce mur était indestructible, dit Barbin. Il portait un vêtement rouge décoré de l'ours emblème de B., avait posé son gros cartable et rejeté ses cheveux en arrière: un livre comme un film, c'est ça qui me tenterait; si seulement j'avais un peu de temps, il ajouta quand même. On avait eu un quart d'heure pour la visite, reprit Barbin. Travailler avec un acteur pareil, tu te rends compte. Mais l'acteur venait d'être opéré (...) (Fr. Bon, *Calvaire des chiens*, 1990, incipit).

Quand l'enchâssement survient (p. 34, puis p. 48: "Et puis non, madame, Mort a tout pris", finit Andreas, dit Barbin.), il ne produit de désambiguïtation qu'en apparence puisqu'il manifeste que le propos d'Andreas, pourtant entre guillemets, est filtré par Barbin, et en relativise ainsi l'authenticité formelle.

Notre second exemple littéraire est en revanche des plus fréquents. L'enchâssement y marque l'ironie:

... et ça n'est pas une blague... un potin... une parole en l'air: non, Joseph en est sûr... Joseph le tient du sacristain, qui le tient du curé, qui le tient de l'évêque, qui le tient du pape... qui le tient de Drumont... ah! (Mirbeau, *Journal d'une femme de chambre*, 1900: 120).

Ici, la dénégation (*ce n'est pas une blague...*) semble d'abord faire croire que le discours relayé serait fiable, gagnant en légitimité au fil de la hiérarchie; mais l'ironie, décelable déjà dans l'accumulation des cinq énonciateurs successifs, et dans la répétition du même patron grammatical (*qui le tient*), culmine lorsque l'autorité énonciative passe du souverain pontife, non pas au seul "sur-énonciateur" possible, Dieu, mais à l'idéologue antisémite Édouard Drumont (auteur de *La France juive* en 1886). A nouveau, on se trouve face à un discours certes de dénégation mais qui indique, de façon paradoxale, une opposition entre un dire rapporté selon le mode du potin, par la mise en abîme du discours citant, mais auquel on dénie cette composante.

Ainsi, nous passons du discours rapporté à des formes qui regardent plus généralement des phénomènes de circulation, au-delà de deux espaces énonciatifs vers des relais énonciatifs et des parcours plus complexes. Cette

récurtivité du discours citant est une forme marquée: en effet très souvent, il y a bien une chaîne et des relais de messages multiples mais le discours tend à les effacer, sans doute en raison des effets (ironiques notamment) produits par cette sorte de surenchère énonciative.

Qu'en est-il alors du potin, dont on peut poser qu'il n'existe que répété et rapporté encore et encore?

4. Une circulation effacée

En 1979, dans un numéro de *Communication* consacré à la conversation Roland Barthes et Frédéric Berthet écrivaient, "une science n'oserait retenir dans son filet quelque chose comme le 'potin'"... alors, poursuivaient-ils, qu'il est un élément relationnel indispensable.

En 1981, dans la revue *Pratiques* consacrée au pouvoir des discours, Van den Heuvel remarquait: "le genre du potin est encore indéfini, son corpus encore problématique" (49). Et de rapprocher le "discours potinant" de l'allusion, l'insinuation, du sous-entendu, du commérage, de la médisance, de la calomnie et de l'outrage.

Un an plus tard, dans *Ce que parler veut dire*, Pierre Bourdieu insistait sur la nécessité de prendre pour objet les opérations sociales de nomination et les rites d'institution à travers lesquels elles s'accomplissent (99). Traitant des nominations institutionnelles, le sociologue mentionnait la "petite monnaie quotidienne des actes solennels et collectifs de nominations" (idem) grâce aux pratiques suivantes: *ragots, calomnies, médisances, insultes, éloges, accusations, critiques, polémiques, louanges*. Ces actes illustrent ce que Bourdieu appelle la *magie performative*. Mais au-delà de l'effet illocutoire de la nomination, ce qui retient notre attention est la mention de l'importance de l'étude de la circulation des discours: "La science des discours comme pragmatique sociologique (...) s'attache en effet à découvrir dans les propriétés les plus typiquement formelles des discours les effets des conditions sociales de leur production et de leur circulation" (165).

Dans le champ de l'analyse du discours, la même année, Boutet, Ebel et Fiala critiquaient une AD française centrée exclusivement sur les écrits institutionnels, et proposaient de s'intéresser à la diversité de productions plus spontanées qui participent à la "rumeur" politique, et à leur circulation, en étudiant notamment le courrier des lecteurs des journaux.

Suite à la liste de Bourdieu, nous avons commencé à travailler une série de "sous-genres" allant de la confidence à la médisance et à la dénonciation.

Pourquoi un tel programme et quel lien avec le discours rapporté? D'une part, les formes de discours que nous avons isolées se matérialisent souvent dans des marqueurs de discours rapportés c'est-à-dire qu'elles empruntent des voies de circulation, fussent-elles minimales (d'un locuteur-énonciateur à un

autre): c'est le versant "micro-linguistique" de notre approche, qui vise à créer un répertoire des marqueurs qui nous renseignent sur la manière dont on se représente les régulations des circulations des discours.

En voici trois exemples issus de la littérature, de la presse et de sites internet, avec la forme DR correspondante (respectivement attribution rétrospective du dire dans le potin, locution introductrice pour le ragot, discours indirect de la calomnie; c'est nous qui soulignons dans les exemples). Le rôle cataphorique des dénominations (ou du verbe dans l'ex. 3) prévoit le mode de circulation et de réception des discours rapportés:

Parmi les potins de New York, j'ai été littéralement sidérée par la désintégration de la famille B. Blanche a l'air folle, et ce qui est extraordinaire c'est qu'il le dit dès qu'elle a le dos tourné (Sollers, *Le cœur absolu*: 225)

Je vous rapporte un ragot qui vaut ce qu'il vaut: un pote à moi, programmeur de cinéma, a eu l'occasion il y a quelques années d'assister à la projection du film "Le coeur fantôme" de Philippe Garrel, à côté de Serge Kaganski. Ce dernier a dormi pendant tout le film! Le lendemain, il expliquait à la radio que ce film était "la merveille de la semaine"! http://www.liberation.com/page_forum.php?Template=FOR_MSG&Message=26394

tinky a écrit: salam, bonjour,

Citation: tinky m'a calomnié

Je m'en souviens j'avais dit que tu étais un bo gosse... je m'excuse hicham d'avoir menti à tout nos bladinautes

Tawmat non pas celle là msiou tinky! une autre fois où tu m'avais désigné comme le bourreau de coeur d'un bladinettes hystérique! je te collerais le lien dès que j'aurais mis la main dessus

<http://www.bladi.net/modules/newbb/sujet-24660-6-la-calomnie>

Si le discours potinant illustre des itinéraires et des formes classiques de discours rapporté, il ne s'y restreint pas. En effet, nous pouvons rencontrer des potins, ragots, dénonciations et calomnies qui n'empruntent pas ces chemins formels et où l'interprétation se fait de façon pragmatique. En effet, le potin est généralement décrit comme illustrant une rhétorique de l'insinuation, comme un discours mal intentionné à l'égard d'un tiers absent (Van den Heuvel, op. cit. 49).

Au-delà de l'acception commune du potin, qui recoupe très massivement celles du ragot, du commérage et de la médisance en général, on se doit d'affiner la description si l'on articule la pratique du potinage à des lieux médiologiques (milieux de la diplomatie, des médias, etc.). Il s'agit de dispositifs de communication relativement contrainte qui se caractérisent par le statut des énonciateurs, les circonstances, le mode de médium et sa scénographie particulière (les photos par exemple⁶ dans la presse people ou

⁶ La photo et sa rhétorique particulière utilisée dans le potin (dans les magazines à sensation, le "floutage" caractéristique des photos volées, les photos de stars cachant leur visage ou, au contraire, faisant un doigt d'honneur aux photographes, le légendage, ...) doivent être intégrées à l'étude du potin médiatique.

à sensation), la thématique (petites informations ordinaires sur les habitudes intimes des personnages médiatisés (*Yannick Noah déteste porter des chaussures*), petits récits montrant une facette peu reluisante, vaguement transgressive, des mêmes personnages, récits de liaisons amoureuses cachées ou nouvelles dans les conversations...), les formes (phrases comportant des noms propres, verbes au présent ou au conditionnel, ...).

L'intention malveillante n'y est donc pas toujours présente ou, en tout cas, première. Comme nous avons mentionné l'ambivalence du rôle social de la délation, nous devons tenir compte que le potin est aussi une parole qui entretient le lien social, à tel point que les manuels de savoir-vivre l'intègrent comme un véritable savoir-faire mondain (tout en perpétuant l'idée qu'il s'agit quand même toujours de dire du mal de ses connaissances):

On peut encore parler des amis communs et qui ne sont pas encore là ou qui n'ont pas été invités. Vous commencez par en dire du bien et vous attendez qu'on vous en dise du mal. Sur ce sujet, vous pouvez broder indéfiniment (Hervé de Peslouan, *Le vrai savoir vivre*, sd: 277).

Le potin, généralement annoncé comme tel, est donc alors un circulème car tout propos dénommé *potin* indique voire impose son mode de circulation, dans un réseau, souvent présenté comme naturel. Nous pensons aux métaphores du vent, de la neige (effet dit *boule de neige*) utilisées par les écrivains pour caractériser leur circulation inéluctable, occultant l'origine énonciative, échappant aux énonciateurs multiples, s'imposant par sa circulation même: "Un souffle de commérages s'enflait depuis quatre jours, éclatait en une malédiction universelle" (Zola, *Germinal*: 1518).

Dans le discours médiatique, le discours potinant sera organisé et hiérarchisé selon les rubriques et sous-rubriques où il apparaît: potins à plus ou moins de pourcentage de probabilité dans l'hebdomadaire *Voici*, potins d'importance ou négligeables sous les rubriques: on est content pour eux et on s'en fout dans le même *Voici*, rubriques différentes pour news, indiscret, canal potins sur canal stars.com, présentation d'interviews de stars sous la mention "potin" (ainsi le magazine *Elle* présente sous la dénomination Potins les impressions de Valérie Lemerrier comme présidente de la cérémonie des Césars 2006).

Comme le potin est, au mieux, considéré comme une pratique futile, au pire comme une pratique malveillante et condamnable, les organes de presse non dévolus spécifiquement aux potins et ragots (comme *Voici*, *France Soir*, *Public*) vont utiliser diverses stratégies pour produire une sorte de discours d'escorte légitimant le potin, sur le mode ludique, humoristique:

Oh, les beaux potins

(...) Dr Aga, voici mon problème; je suis une mauvaise communicante. Quand je tiens un bon potin sur quelqu'un, j'ai du mal à le vendre. Même si c'est un super ragot sexuel, formulé par moi, il tombe à plat.

(...) réponse du docteur AGA: (...) Vous souffrez d'un déficit de talent narrativo-potiner.

(...) Dans votre lettre vous dites avoir livré votre ragot "à la cantonade". Erreur monumentale! Un potin se chuchote à l'oreille, règle numéro 1 (*ELLE*, 15.05.05: 97).

Pratique sociale, le potin a donc ses règles selon les modes de circulation (ainsi à l'oral il est conseillé de le *chuchoter* comme dans l'exemple ci-dessus), ses thématiques récurrentes (généralement tournées autour des histoires d'amour et des habitudes intimes des proches ou des "stars" présentées comme des "gens normaux"), et ses formes d'annonce qui orientent son intention et sa réception (*pour rire, à croire, à ne pas croire...*).

5. Parcours d'un discours

Selon les genres de discours, on peut avoir l'impression que certaines circulations sont balisées, vouées à la circularité et à une progressive disparition par *épuisement discursif* en quelque sorte. Ce serait le cas du potin qui, une fois "éventé", ayant circulé dans la totalité des sphères où il peut susciter un intérêt, retombe dans l'oubli ou bien change de statut et devient un énoncé stabilisé.

Or il est des cas, où la "machine médiatique" montre des circulations plus complexes, où un "potin", en l'occurrence, est sorti de sa trajectoire obligée parce que les protagonistes ont cherché à modifier le cours du discours, que les frontières entre les médias spécialisés dans ce genre de rapport de discours (type *Voici, Public*, et dans un registre proche mais non assimilé, *Paris-Match*) et les autres (médias légitimes comme *Le Monde, Le Figaro, Libération*), sont devenues étanches.

C'est le cas de ce que nous avons nommé "l'affaire Adjani-Jarre" qui a occupé les médias durant l'été 2004. Rappelons en quelques mots l'histoire qui s'est déclinée dans les médias dès la rencontre et le début de la relation amoureuse des protagonistes: apprenant que Jarre entretient une relation avec une autre actrice, ce qui a été dévoilé par la presse dite "à scandale", Adjani décide d'annoncer leur rupture par voie de presse en utilisant des circuits de la presse "légitime", notamment par une interview à *L'Express*.

Cette "affaire Adjani-Jarre" semble conjoindre les différents points mis en avant jusqu'ici: point d'émission médiologique aisément repérable puisque le circuit médiatique a été tout à fait balisé; volonté de maîtrise de l'événement par l'un des protagonistes; questions des valeurs, des déplacements de circuits des discours; ambivalence des frontières entre confidences médiatisées, potins, ragots, médisances, témoignages...; valse hésitation entre discours *autocentré* (celui de la confidence/confession par voie d'interview) et *hétérocentré* (celui du potin), pour sauvegarder *l'ethos* de la principale intéressée, entre amoureuse trompée et star secrète et discrète.

Si les médias type *Voici* fonctionnent entièrement et naturellement sur et par le discours potinant, les médias classiques se sont vus contraints, pour le relayer, de produire un discours sur l'événement/potin médiatique et sur cette circulation débridée. Premier changement de cap d'un discours, qui oblige à

revoir l'idée communément admise que le potin est sans intérêt notionnel: les "histoires de coucherie" du discours potinant peuvent "s'élever" au rang d'objet sociologique (tabou de l'infidélité masculine, adultère comme inconduite universelle).

"Elle" et lui ont fait la une de *Paris-Match* pour dire qu'ils s'aimaient. Photos noir et blanc d'un couple qui avait visiblement l'adresse d'une bonne thalasso à jouvence. Deux ans plus tard, "elle", toujours en une, annonce qu'elle le quitte parce qu'il la trompe. Les rotatives s'emballent. Avis de recherche sur la maîtresse. Vient l'*Express*, "elle" veut briser le tabou de l'infidélité masculine. Rarement potin mondain, banale histoire de coucherie chez les quinquas qui ont l'air d'en avoir 20, aura à ce point circulé aux vitrines du grand jour (*Libération*, juillet 2004).

Pour ceux qui ne lisent pas la presse "pipaul", un bref rappel des faits s'impose. L'actrice Isabelle Adjani, qui avait jusqu'ici choisi de garder jalousement pour elle sa vie privée, a étalé sur la place publique sa rupture avec le musicien électronique et artificier Jean-Michel Jarre. Elle est même allée beaucoup plus loin en érigeant ce qu'elle appelle "l'adultère" de son ancien compagnon en exemple quasi universel d'inconduite (*Le Monde, télévision*, 14.09.04).

Une autre stratégie mise en place fut la dérision, ce qui permettait de bénéficier de l'intérêt des lecteurs pour l'affaire tout en gardant ses distances, comme l'illustrent ces titres aux jeux intertextuels très ironiques:

Adjani et Jarre, c'est fini sauf dans les kiosques (Libération, 24.07.04).

De l'art de rompre médiatiquement (Le Monde, 05.08.04).

Le grand cri d'Adjani a duré tout l'été (Le Monde, 14.09.04).

Acheter le nouvel album de Jean-Michel Jarre en signe de solidarité après un été meurtrier (Le Figaro Magazine: "rentrée snob", 28.08.04).

Dans le cas de cette histoire, on est passé d'une "confiance" médiatisée à un détournement de ce qui aurait pu rester dans la rubrique potin pour l'élever à un autre rang de discours circulant.

C'est devenu une pratique relativement convenue de mettre sciemment à jour son intimité afin qu'elle n'apparaisse pas de toute façon de façon volée dans les rubriques à potin (l'un n'empêche pas l'autre bien évidemment). Adjani le sait et va d'ailleurs en user puisque l'annonce officielle de la relation fera la une de l'hebdomadaire français *Paris-Match*, via une mise en scène habile: le rôle du confident relatant l'histoire est assumé par une personnalité de choix, ni traître, ni indiscret, commentateur bienveillant et ayant le blanc seing des protagonistes:

Récit de Frédéric Mitterrand dans Match: "Isabelle l'a rejoint dans la belle maison du fleuve et ils n'en sont pratiquement pas sortis, sauf pour une escapade où des paparazzi toujours en planque ont réussi à les apercevoir et où des jeunes rappeurs ont nettoyé le pare-brise de la voiture à un feu rouge en lançant à Jean-Michel Jarre qu'ils avaient reconnu: "Pour toi, c'est gratuit et pour ta meuf aussi, c'est dingue ce qu'elle est belle". (site: <http://www.telepoche.fr/canalstars/canalstars.nsf/>).

Dans l'un des *ELLE* du mois de mai 2004, Adjani choisit cette fois de *confier* son bonheur, ses projets d'avenir, son amour avant, quelques semaines plus tard, de *témoigner* et de provoquer un débat de société sur l'infidélité et ses tabous (En juillet 2004, *L'Express* ouvre un forum avec ses lecteurs sur cette

question). Le discours dès lors tend à occulter la dimension privée (ainsi l'actrice ne cite jamais nommément le nouveau couple formé par Jarre et Anne Parillaud, elle use d'une rhétorique générale sur le comportement pervers des hommes: "Et puis libérer la parole, c'est attirer l'attention sur un phénomène non pas pour incriminer une personne en particulier, mais un comportement: celui du pervers (...)", *idem*), alors qu'"en face" (on assiste en effet à une dichotomie des positions des grands groupes de presse à propos de cette affaire, chacun choisissant de soutenir médiatiquement l'un ou l'autre), Jarre replace sans cesse l'affaire dans le cadre intime, en usant d'ailleurs de la rhétorique visuelle correspondante (photos avec sa nouvelle compagne sur le mode "photos volées", de dos, léger flou dans *Paris-Match*):

"J'ai eu l'impression d'être pris dans un show de télé-réalité. J'ai évidemment une autre version des faits, je ne la donnerai pas par respect des gens, y compris pour elle (...) Prendre un cas d'espèce pour lever un tabou français, c'est n'importe quoi" (*Libération*, 13.09.04).

Confidence, potin, témoignage, récit, show de télé-réalité: la valse des circulèmes et des sous-genres savamment distillés (on ne qualifie pas de potin le dire de Frédéric Mitterand p.ex.), utilisés dans le paratexte ou dans les commentaires métadiscursifs des médias ou encore dans les interventions des protagonistes directs, témoigne du parcours insolite d'un potin devenu autre par sa mise en circulation centrifuge. Suivre un discours à la trace et décrire les méandres de sa circulation révèle les représentations liées aux différents circuits empruntés par le discours. Si le discours potinant a pu sortir de son circuit balisé, c'est aussi parce que, au-delà des protagonistes eux-mêmes (*le trio amoureux*), il y a bien un discours *objet* du potin (*l'adultère, l'infidélité*).

Actuellement, notamment à cause du médium internet, se propagent de façon concomitante d'une part des potins, hoax et rumeurs en nombre croissant et des sites de veille visant à les repérer, voire à les désamorcer et d'autre part, un discours notamment sociologique très critique sur les effets néfastes de ces pratiques, toujours assimilées à des pratiques négatives centrées sur l'axe de la vérité/fausseté: *désinformation, médisance, calomnie, déstabilisation*. A l'oral, le potin serait juste un bruit social, à l'écrit il serait néfaste. Dans le cas que nous avons choisi, il ne s'est pas agi de s'interroger sur la vérité ou la fausseté de l'information mais de déplacer le propos "trivial" du potin (Van den Heuvel, op. cit.) vers une signification sociale. C'est précisément les changements de circuit de circulation, via la dénomination, qui ont permis ce déplacement.

6. Conclusion générale

Entre surmarquage et effacement, entre récursivité du discours citant et parcours balisé par des circulèmes, analyser la fonction messagère des

discours ouvre la porte à l'étude des manifestations spontanées ou construites de la représentation, par les locuteurs, de la régulation des discours. Nous en sommes restés pour le moment à des parcours relativement banalisés dans des corpus médiatiques mais l'intégration des supports médiologiques et matériels de ces discours comme pratiques sociales devrait par la suite ouvrir de nouveaux horizons théoriques via de nouveaux corpus. À suivre donc...

Bibliographie

- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle: introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris: Armand Colin.
- Revue *Autrement* (1992). *La délation: un archaïsme, une technique*.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Boutet, J., Ebel, M. & Fiala, P. (1982). Relations paraphrastiques et construction du sens. *Analyse d'une formule dans le discours xénophobe. Modèles linguistiques IV-I*, 38-79.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (éds) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Hachette.
- Coulet, C. (1996). *Communication en Grèce ancienne, écrits, discours, information, voyages*. Paris: Les Belles Lettres.
- Courtine, J.-J. & Marandin, J.-M. (1981). Quel objet pour l'analyse du discours? *Matérialités discursives*, 21-33.
- Debray, R. (1991). *Cours de médiologie générale*. Paris: Gallimard.
- Fiala, P. et Rennes, J. (2002). Majorité plurielle, trajectoire d'une formule. In: *Mots* 68, 123-130.
- Krieg, A. (2003). "Purification ethnique". Une formule et son histoire. Paris: CNRS Editions.
- Maingueneau, D. (à paraître). Citation, surassertion et aphorisation. Actes du colloque de Cadiz. Dans *la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*, mars 2004.
- Moirand, S. (2004). L'impossible clôture des corpus médiatique. In: *Tranel* 40, 71-92.
- Nerard, F.-X. (2004). 5% de vérité. La dénonciation dans l'URSS de Staline. Paris: Tallandier.
- Paveau, M.-A. (2000). La "richesse lexicale", entre apprentissage et acculturation. In: *Le Français aujourd'hui* 131, 19-30.
- Paveau, M.-A. (2003). L'entrée Doxa: pour un traitement rigoureux d'une notion floue. In: *Mots* 71, 178-183.
- Paveau, M.-A. & Rosier, L. (2005). Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique. Communication au Colloque franco-allemand: L'analyse du discours en France et en Allemagne: Tendances actuelles en sciences du langage et sciences sociales. Créteil: Céditec, 2 Juillet. Texte consultable en ligne sur <http://www.johannes-angermueller.de/francais/adfa.html>.
- Paveau, M.-A. (à paraître). La citation militaire: système sémiotique, pratique honorifique. Actes du colloque de Cadiz, Dans *la jungle des discours: genres de discours et discours rapporté*, mars 2004.
- Paveau, M.-A. (sous presse). *Les prédiscours, sens, mémoire, cognition*. Paris: Presses Universitaires de la Sorbonne.
- Pêcheux, M. (1981). Ouverture du colloque. Conein et al. (éds), *Matérialités discursives*. Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté: histoire, théories, pratiques*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

- Rosier, L. (2002a). La presse et les nouvelles modalités du discours rapporté: le discours direct avec que et l'effet d'hyperréalisme. *L'information grammaticale* 94, 27-32.
- Rosier, L. (2002b). Gestion de la polyphonie dans certaines écritures scientifiques. In: *Enjeux* 54, 11-27.
- Rosier, L. (2002c) avec Mailleux, C. Dire du mal de: étude linguistique d'une énonciation médisante. *Faits de Langue* 19 (Le discours rapporté), 245-254.
- Rosier, L. (2003). Du discours rapporté à la circulation des discours: l'exemple des dictionnaires de critique ironique du français. *Estudios de Lengua y Literatura francesa* 14, 63-81.
- Rosier, L. (2004b). La circulation des discours à la lumière de l'"effacement énonciatif": l'exemple du discours puriste sur la langue. In: *Langages* 156, 65-78.
- Rosier, L. (à paraître). Le corbeau et le mouchard. Actes du colloque international sur la médisance, édités par Mougins Sylvie.
- Tuomarla, U. (2000). La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct. Finland, Saarijärvi: Academia Scientifiarum Fennica.
- Van den Heuvel (1981). Le potin journalistique. In: *Pratiques* 30, 49-72.